

NOTION DE FÉLICITATION À LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE
DU CONGO

Le Conseil des Ministres de l'Organisation de l'Unité Africaine, réuni en sa quarante-neuvième session ordinaire à Addis-Abéba, Ethiopie du 20 au 25 Février 1989,

Considérant le rôle actif joué par la République Populaire du Congo dans le processus des négociations quadripartites entre l'Angola, Cuba et l'Afrique du Sud sous la médiation des Etats-Unis d'Amérique, ayant abouti à la signature du protocole de Brazzaville le 13 Décembre 1988 et des accords de New York, le 22 Décembre 1988,

Prenant acte de la convocation par la République Populaire du Congo à Brazzaville, en Janvier 1989, de l'Assemblée Générale Constitutive du Comité Africain Anti-Apartheid,

Se félicitant du rôle important ainsi joué par l'Afrique et singulièrement par la République Populaire du Congo, dans cette phase tendant à l'instauration de la paix en Angola, à l'accession de la Namibie à l'indépendance et à l'éradication de l'Apartheid en Afrique du Sud,

Ayant particulièrement en vue la contribution personnelle apportée par Son Excellence le Président Denis Sassou-Nguesso à ce processus historique,

1. EXPRIME ses vives félicitations au Gouvernement et au Peuple de la République Populaire du Congo pour avoir constamment manifesté leur solidarité agissante à l'égard de la cause juste et noble de la libération de l'Afrique,

2. REND HOMMAGE au Président Denis Sassou-Nguesso pour sa disponibilité et son engagement militant qui ont facilité la signature du protocole de Brazzaville et, partant, des accords de New York,

3. EXPRIME également ses remerciements à la République Populaire du Congo pour avoir organisé son sommet de la première Assemblée Générale Constitutive du Comité Africain Anti-Apartheid, du 17 au 19 janvier 1989 à Brazzaville,

4. ADRESSE à cet effet au peuple et au gouvernement de la République Populaire du Congo ses vifs remerciements et ses encouragements les plus sincères.